



Le fichage Banque De France

Par **Mimi 47**, le **03/03/2019** à **19:01**

Bonjour, je voudrais savoir comment faire car en septembre 17 divorcée et a l'amiable et convenu que mon ex règle le paiement de la banque de France. Il vit au Luxembourg depuis aout 2017 et marié depuis juin 2018 avec une Luxembourgeoise.

Donc il règle les sommes au créancier mais malheureusement nous sommes fichier jusqu'en mai ou juin 2022.

Mais moi j'ai besoin de faire un crédit pour m'acheter une voiture...

Hors bloqué car mon ex ne veut pas régler les 1300€ a un créancier.

Qu'il réclame sinon il faudra attendre jusqu'en 2022...

Et mon ex vie heureux car il s'est que vivre au Luxembourg peut faire des crédits et en France non.

Donc je voudrais savoir comment poursuivre mon ex pour le préjudice moral et le fait que je roule une voiture en infraction mais assuré.

Et je roules uniquement avec les veilleuses et les anti brouillard avant.

Et plusieurs fois la nuit j'ai failli avoir des accidents.

Depuis plus 1 an j'aurais pu acheter une voiture.

Et là je déprime et je sais plus quoi faire.

Alors besoin de vous

Par **youris**, le **03/03/2019** à **20:20**

bonjour,

êtes-vous sur qu'il s'agit d'un paiement envers la banque de france comme vous l'écrivez.

je suppose que vous avez une dette solidaire avec un créancier et que ce créancier a demandé que vous soyez inscrit dans un des fichiers de la banque de france tant que votre

dette n'est pas réglée.

les fichiers de la BDF sont consultés par les organismes de crédit avant d'accorder un prêt.

du fait de la solidarité de votre dette, votre créancier peut en exiger le paiement auprès de n'importe quel coemprunteur, l'arrangement amiable avec votre ex ne concerne pas votre créancier.

en fait votre problème vient du comportement de votre ex, je vous conseille de consulter un avocat mais comme il réside au luxembourg, la procédure peut être longue et aléatoire surtout qu'il s'agit d'un arrangement amiable.

mais cela ne vous autorise pas à rouler sans éclairage.

salutations